



Séjour Glisse Pyrénéenne

GOURETTE/PYRENEES-ATLANTIQUES

7-13 ans 14-16 ans

Le Cardet

VACANCES POUR TOUS

17 rue de Boyrie PAU

05 59 32 00 66 vpt@laligue64.org

COORDONNEES DU CENTRE

Centre « Le Cardet »

GOURETTE

64440 EAUX-BONNES

Tél : 05 59 05 10 89

Mèl : le.cardet@laligue64.org



LA SITUATION GEOGRAPHIQUE :

Gourette est une station de ski du haut de la <https://www.valleedossau-tourisme.com/> dans les Pyrénées Atlantiques à 50 Km de pau et 150 Km de l'océan atlantique.

La station dépend de la commune des Eaux-Bonnes, réputée pour ses eaux thermales.

Le cirque de Gourette offre un large panel de pistes de ski avec un secteur débutant unique dans les Pyrénées.

LE CADRE DE VIE :

Le Cardet offre un hébergement en chambres de 2 à 6 lits avec lavabos (sauf dans les annexes). Douches et toilettes à l'étage. Le mobilier des Chambres et du restaurant est en bois, les lits essentiellement superposés. Tous les couchages sont équipés de couette et oreiller. L'accès aux bâtiments est contrôlé durant la nuit par un digicode.

La vaste salle de restaurant s'ouvre sur les montagnes environnantes. 8 salles de différentes tailles accueillent les activités de ping pong, baby foot, télévision, jeux de société, les animations de veillées dont l'inévitale boum.

Equipements à disposition : Salles d'activités, ping-pong, baby-foot, raquettes de tennis, lecteurs DVD, télévision, station musicale, divers matériel d'animation ...



EFFECTIF DU GROUPE : 40 participants

LES ACTIVITES :

Ski de piste : Chaque jour les enfants pourront pratiquer le ski , encadrés par les animateurs du Centre. (3h00 à 6h00 pour les plus motivés).

Raquettes : Balade aux alentours de Gourette dans la semaine selon l'envie des enfants, une activité qui permet de se balader à côté des pistes sur un chemin balisé pour sans doute y trouver des empreintes d'animaux et apprendre à reconnaître les arbres.

Deux moyens de déplacement permettant de découvrir l'environnement naturel et humain.

Luge : La piste de luge à Gourette permettra au groupe d'y organiser des olympiades.

Construction d'igloos : Les enfants apprendront deux façons de construire des igloos.

Land Art : chaque sculpture pourra être décorée avec des éléments de la nature.

Jeux collectifs et coopératifs : La plupart des activités permettront la coopération et la création collective, mais les animateurs sur des temps plus informels mettront en place des jeux de « colo » où chacun trouvera sa place.

L'ORGANISATION DU SEJOUR :

La vie en groupe et le bon fonctionnement du Centre et des activités nécessitent quelques règles.

Vous devez maintenir vos chambres dans un état de propreté raisonnable, vous devez débarrasser votre table en fin de repas, les horaires de repas, les activités, le matériel et les locaux doivent être respectés, - le petit- déjeuner est échelonné de 8h30 à 9h, les autres repas sont pris à heure fixe (le repas de midi peut être pris à l'extérieur selon l'activité du jour et la météo).

Les horaires de coucher à 21h30 ou 22h30 sont à respecter notamment pour pouvoir profiter pleinement des activités sportives proposées.

PREPARER VOTRE SEJOUR

IMPORTANT : DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

↳ **1 certificat médical** attestant que l'enfant n'a pas de contre-indication à la pratique des activités proposées.

↳ N'oubliez pas de remplir correctement et de signer :

- **La fiche de renseignements médicaux et personnels,**
- **L'autorisation de photographier et filmer jointe à ce dossier.**

Merci de remettre ces documents à l'animateur au départ (si transport) ou à votre arrivée sur le centre

ELEMENTS DU TROUSSEAU :

Pour constituer le trousseau de votre enfant, reportez-vous à la fiche de trousseau fournie en même temps que le dossier de renseignements à compléter. **Nous insistons particulièrement sur la nécessité de prévoir** : des lunettes de soleil, un bonnet, des gants, une tenue de ski, des vêtements qui tiennent chaud, des chaussures permettant de marcher dans la neige, de la crème solaire.

Afin d'éviter les pertes, nous vous demandons de marquer tous les vêtements, chaussures et accessoires aux nom et prénom de votre enfant. Placer la fiche d'inventaire dans la valise.

COMMUNICATION:

Le courrier postal est distribué et ramassé tous les jours.

Les courriers électroniques sont également possibles, ils sont imprimés et remis aux enfants.

Pour donner des nouvelles à votre enfant la lettre ou la carte postale reçue reste le moyen de communication le plus apprécié. Nous vous remercions d'éviter d'appeler le centre.

Le portable que les jeunes peuvent confier durant la journée.

Pour prendre des nouvelles de votre enfant, nous vous proposons un site, <http://lecardet.fr/> , cliquez ensuite sur l'onglet « Séjours jeunes et colos » puis cliquez sur « prenez des nouvelles de vos enfants en vacances », le mot de passe du séjour vous sera communiqué ultérieurement.

L'ARGENT DE POCHE :

L'argent de poche peut être confié aux animateurs.

Il est conservé au bureau et est restitué à la demande notamment au moment des sorties à la station. Les sommes non dépensées peuvent au retour au centre être redéposées « à la banque ». Les achats à l'extérieur se résument aux cartes postales, à quelques friandises et à un éventuel souvenir dès lors il est préférable que le montant de l'argent de poche soit raisonnable.

SANTE :

Une assistante sanitaire assure le suivi des petits « bobos », la prise de médicaments et le suivi avec le cabinet médical où sont conduits les enfants dès que cela est nécessaire. Elle assure également votre information sur une éventuelle visite chez le docteur.

Si un ou plusieurs jours sans activités sont prescrits par le docteur ces journées seront passées si nécessaire, selon la nature de l'incapacité, au centre le Cardet. En cas de traitement médical, fournir une copie de l'ordonnance et les médicaments en nombre suffisant. Il est demandé de ne pas apporter de médicaments sans prescription médicale. Les personnes bénéficiant de la Complémentaire santé solidaire (CSS) devront apporter les documents nécessaires. (Attestation de droit en cours de validité)

LES OBJETS DE VALEUR

Nous vous rappelons que les disparitions d'objets (Baladeurs, appareils-photos, téléphones...), d'espèces et de bijoux **ne sont pas couvertes par l'assurance** d'autant que nous ne pouvons mettre à disposition de chacun un casier avec un système de fermeture individuel.

ASSURANCES :

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

Nous vous souhaitons un agréable séjour



AUTORISATION POUR LE DROIT à L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle sera amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audio-visuelles et ramener un merveilleux souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'art 9 du code civil.

Je soussigné/e :.....

Représentant/e légal de l'enfant :.....

Demeurant :.....

.....

Inscrit/e sur le séjour :.....

Du au

AUTORISE

(rayer la mention inutile)

N'AUTORISE PAS

L'équipe d'animation et l'organisateur « ligue de l'enseignement » à utiliser dans le cadre du séjour organisé par VACANCES POUR TOUS :

L'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.

L'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.

L'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposées aux enfants.
(Brochure et site internet, départementaux et Nationaux, Vacances pour tous).

